



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2021
A 19 HEURES 00

VILLE DE NOGENT-LE-ROTROU

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES :

- Approbation du PV du conseil municipal du 07 juin 2021
- Compte rendu des décisions prises par le Maire en application des délégations du conseil municipal
- Remplacement de MME S. AGESNE au sein de diverses commissions communales et organismes extérieurs

INTERCOMMUNALITE :

- Modification de l'intérêt communautaire – compétence commerce

FINANCES :

- Remboursement par la CDC du Perche à la commune des frais liés au contentieux avec la SCI SAFA
- Autorisation d'emprunt au CCAS
- Admission d'un impayé en créance éteinte
- Tarifs 2021 de la TLPE
- Tarifs Espace de Vie Sociale 2021
- Prolongation de l'exonération de RODP
- Subvention exceptionnelle à ATD QUART MONDE
- Participation 2021 au Fonds d'aide aux jeunes en difficultés
- Exonération du versement mobilité
- Convention avec la POSTE pour le « Point Poste du Plateau »

TRAVAUX - URBANISME :

- Avenant n° 4 à la convention CBE
- Convention de groupement pour l'étude patrimoniale eau potable
- Cession de la parcelle cadastrée section AK n° 179 située 25 Rue Emile Gohon
- Avis sur la demande d'ICPE EUROWIPES
- Convention de prestation de service pour l'entretien des espaces verts avec NOGENT PERCHE HABITAT
- Adhésion au groupement de commandes voirie et autorisation de signature de la convention

RESSOURCES HUMAINES :

- Création d'emplois
- Création d'un poste de Jardinier polyvalent à temps complet en contrat PEC + autorisation signature convention - Service EV
- Remboursement par l'ARS via la CdC du Perche des surcoûts engagés par la commune pour le centre de Vaccination COVID19

CULTUREL :

- Demande de subvention pour la restauration du chef reliquaire auprès de la DRAC-Centre Val de Loire et du conseil départemental d'Eure et Loir
- Publication et prix de vente du livret « le château des Comtes du Perche »

SPORT ET HANDICAP :

- Suppression de la délibération composant la commission d'accessibilité

PRESENTS : **28** : Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Catherine CATESSON, Philippe PELLION, Guy BOCQUILLON, Nadine CHAILLOU-COCHELIN, Jannick RIBAUT, Marie POIRIER, Guy CHAMPION, Jean-Claude DORDOIGNE, Gérard DEVOIR, Martine CARRE-AVELINE, Alain VERGNOL, Josiane SEIGNEUR, Béatrice LIZIARD, Pascaline GRANGIER, Guillaume CARAYON, David LEDUC, Roselyne RICHARD-BRULE, Christine MASDOUMIER-GAUVIN, Céline GUILLOCHON, Rachid SOUKTANI, Laurence LEDUC, Pascale DE SOUANCE, Jean-Pierre HUGUET, Christophe ALLHEILY, Estelle DUEZ, Amadys CASTANIER.

POUVOIR : **1** : Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU à Guy BOCQUILLON

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine CATESSON

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121-5 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal. Madame Catherine CATESSON est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte.

Puis, il passe à l'examen de l'ordre du jour.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2021, transmis le 17 septembre 2021

Vote favorable à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 78 DU 17 JUILLET 2020 DE SES DELEGATIONS

✂ Conclusion du louage de chose :

1. Boulodrome

Mise à jour de la convention signée entre la ville et l'association Nogent Pétanque ayant pour objet : usage du boulodrome rue de la Bruyère.

Autres intervenants : Entente sportive des cheminots et ASN Boules Lyonnaises, Mise à disposition consentie à titre précaire et révocable, d'une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans une limite de trois ans sauf dénonciation par l'une des parties avant l'échéance.

Prise en charge des dépenses de fluides par la ville.

Utilisation en fonction d'un planning établi en collaboration avec les services municipaux avant chaque début de saison.

2. Logement Avenue de la République

Signature d'une convention d'occupation précaire et révocable pour le logement situé au 15 Bis Avenue de la République, à compter du 1^{er} août 2021, pour une durée d'une année, tacitement reconductible.

Loyer : 322 € par mois, révisable annuellement.

🔗 **Signature marché à procédure adaptée :**

Intitulé	Attributaire	CP	Montant €HT	Date notif.
MOe pour la restauration de la toiture de la nef et du bas-côté sud de l'église Saint-Laurent	DE PONTAUD ARCHITECTE	92100	41 868,75	13/09/2021

Cette simple présentation ne fait l'objet d'aucune observation.

REMPLACEMENT DE MME S. AGESNE, DEMISSIONNAIRE DE SON MANDAT DE CONSEILLERE MUNICIPALE, AU SEIN DE DIVERSES COMMISSIONS

Monsieur Rachid SOUKTANI est nommé au sein des commissions :

- 🏛️ Culture
- 🏛️ Education
- 🏛️ Commission des délégations de services publics (suppléante)
- 🏛️ Conseils d'administration du Lycée Rémi-Belleau et du Collège Arsène Meunier (suppléante)

Madame Laurence LEDUC est nommée au sein des commissions :

- 🏛️ Sport & Handicap
- 🏛️ Action sociale
- 🏛️ Conseil d'Administration du CCAS (titulaire)
- 🏛️ Caisse des Ecoles (titulaire)

Vote favorable à l'unanimité.

MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE – COMPETENCE « COMMERCE », par l'ajout de l'intitulé « *opérations collectives en faveur de l'artisanat, du commerce et des services* » et suppression de l'intitulé « *création et gestion d'un office intercommunal du commerce lié à l'office du tourisme* ».

Vote favorable à l'unanimité.

REMBOURSEMENT PAR LA CdC DU PERCHE A LA COMMUNE DES FRAIS LIES AU CONTENTIEUX AVEC LA SCI SAFA, soit 3 000 €.

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION D'EMPRUNTER POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, pour un emprunt de 70 000 € permettant l'achat d'un véhicule frigorifique pour les repas à domicile et d'un lave-vaisselle.

Vote favorable à l'unanimité.

ADMISSION D'UN IMPAYE EN CREANCE ETEINTE, au compte 6542, pour un montant de 93,35.

Vote favorable à l'unanimité.

TARIFS 2021 DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (Supports <u>non</u> numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (Supports <u>numériques</u>)	
Superficie inférieure ou égale à 12 m ²	Superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²	Superficie inférieure ou égale à 50 m ²	Superficie supérieure à 50 m ²
16,00 €	32,00 €	64,00 €	16,00 €	32,00 €	48,00 €	96,00 €

Vote favorable à l'unanimité.

TARIFS 2021 DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

- Coût pour les animations à destination des familles et des adultes

	Cotisation à l'année	Sorties famille et adulte		Sorties Famille et adulte dites exceptionnelles*		Atelier adulte à l'année avec intervenant extérieur	Séjours/Week-end famille	
		Enfant	Adulte	Enfant	Adulte		Enfant	Adulte
Habitants de la commune	10 €/foyer fiscale pour une année de date à date	3 €	4 €	5 €	6 €	9 €/trimestre	4 €/jour	7 €/jour
Extérieur à la commune	16 €/foyer fiscale pour une année de date à date	10 €	12 €	12 €	13 €	16 €/trimestre	11 €/jour	13 €/jour

*Sortie dont le coût d'une entrée est égal ou supérieur à 21 €

- Le prix est dégressif par foyer fiscal selon le nombre d'enfants :

Nombre d'enfants par foyer fiscal	Sorties famille	Sorties familles dites exceptionnelles	Séjours/Week-end famille
1	3 € pour le premier	5 € pour le premier	4 € pour le premier
2	2 € pour le deuxième	4 € pour le deuxième	3 € pour le deuxième
3 et plus	1 € pour le troisième et plus	2 € pour le troisième et plus	2 € pour le troisième et plus

- Coût pour les animations jeunesse 11/17 ans. Tarif pour une période de stage

Tanches	Stage avec intervenant extérieur
Habitants de la commune	10 €
Extérieur à la commune	18 €

- Tarifs pour les photocopies :
0,10 centimes pour les copies en noir et blanc ;
0,15 centimes pour les copies en couleur ;

Pour les adhérents, les 10 premières photocopies sont gratuites.

Vote favorable à l'unanimité.

EXONERATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES ETALAGES COMMERCIAUX, jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Vote favorable à l'unanimité.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ATD QUART MONDE, d'un montant de 2 500 €.

Vote favorable à l'unanimité.

PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTES (FAJ) 2021, d'un montant de 500 €.

Vote favorable à l'unanimité.

EXONERATION DU VERSEMENT MOBILITE pour la Fondation Anaïs – foyer de Nogent-le-Rotrou, et pour toute fondation/association reconnue d'utilité publique et à but non lucratif sise sur le territoire de la commune de Nogent-le-Rotrou.

Vote favorable à l'unanimité.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA POSTE POUR L'ORGANISATION DE L'AGENCE POSTALE DU PLATEAU SAINT-JEAN, à compter de la publication de la délibération et pour une durée de 9 années.

Vote favorable à l'unanimité.

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU COMITE DE BASSIN D'EMPLOI, portant à 15 ans, à compter du 1^{er} mars 2020, la durée de cette convention.

Vote favorable à l'unanimité.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE ENTRE LA CDC DU PERCHE ET DE LA COMMUNE DE NOGENT-LE-ROTROU ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE

Vote favorable à l'unanimité.

AUTORISATION DE CESSION DE LA PARCELLE CADASTREE AK N°179 SITUEE 25 RUE EMILE GOHON ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE TOUT ACTE, au prix de 500 € avec mise en place d'une servitude de passage pour entretien d'un poteau électrique.

Vote favorable à l'unanimité.

AVIS SUR LE PROJET DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'ICPE DE LA SOCIETE EUROWIPES CONCERNANT LA REGULARISATION ADMINISTRATIVE ET L'EXTENSION D'UN ENTREPOT DE STOCKAGE DE PRODUITS FINIS

Vote favorable à l'unanimité.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC NOGENT PERCHE HABITAT,
pour l'entretien des espaces verts, propriétés de l'office d'habitat, à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'une année, au prix de 25 000 €.

Vote favorable à l'unanimité.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'EMPLOIS

↳ D'un emploi permanent de « responsable informatique » à temps complet, 35 h/semaine, dans le cadre d'emplois des ingénieurs, catégorie A, à compter du 27 septembre 2021 (remplacement d'un départ à la retraite).

↳ Deux emplois permanents « d'agent technique polyvalent » au service « Manifestations », à temps complet, 35 h/semaine, dans le cadre d'emplois des adjoints techniques appartenant à la catégorie C (intégration d'agents contractuels).

↳ Un emploi permanent de « jardinier polyvalent » au service « Espaces verts », à temps complet, 35 h/semaine, dans le cadre d'emplois des adjoints techniques appartenant à la catégorie C (remplacement d'un agent décédé).

↳ Un emploi permanent de « Directeur financier », à temps complet, 35 h/semaine, dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux, catégorie A, ou rédacteur, catégorie B), (remplacement d'un départ à la retraite).

↳ Un emploi permanent de « Chargé.e. d'accueil, de la billetterie et de la boutique du Château des comtes du Perche », à temps complet, 35 h/semaine, dans le cadre d'emplois des adjoints du patrimoine, catégorie C, à compter du 1^{er} octobre 2021 (remplacement d'un départ à la retraite).

Vote favorable à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) AU SERVICE « ESPACES VERTS »

Vote favorable à l'unanimité.

REMBOURSEMENT PAR LA CDC DU PERCHE DES SURCOUTS ENGAGES PAR LA COMMUNE POUR LE CENTRE DE VACCINATION COVID-19.

Vote favorable à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION DU CHEF RELIQUAIRE AUPRES DE LA DRAC-CENTRE VAL DE LOIRE ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR

DEPENSES	Montant €HT	RECETTES	Montant €HT
ETUDE ET ANOXIE			
Etude stratigraphique et anoxies	2 451	Subvention DRAC (40 %) • Etude • Restauration	1 116,40 3 583,60
Frais de déplacement	340	Subvention du Conseil Départemental (50 % du coût total de l'opération, déduction faite de la subvention DRAC)	3 525,50
<i>Sous-total 1 : Etude</i>	2 791		
RESTAURATION			
Prise en charge	680	Participation de la commune	3 525,50
Restauration	7 560		
Rapport d'intervention	420		
Frais	300		
<i>Sous-total 2 : Restauration</i>	8 960		
TOTAL	11 751	TOTAL	11 751

Vote favorable à l'unanimité.

Interventions de A. CASTANIER et H. HUWART.

PUBLICATION ET PRIX DE VENTE DU LIVRET « LE CHATEAU DES COMTES DU PERCHE », au prix de 10 €TTC. Livret de 80 pages (110 x 225 mm) en quadrichromie, présentant l'histoire du château des comtes du Perche, de ses occupants et de son évolution architecturale.

Vote favorable à l'unanimité.

SUPPRESSION DE LA DELIBERATION COMPOSANT LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE, composition qui revient à Maire, en application de l'article L.214363 du CGCT.

Vote favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions.

Intervention de E. DUEZ et P. DE SOUANCE, réponse de H. HUWART.

Questions diverses de Ch. ALLHEILY. Réponse de H. HUWART sur la zone 30 en centre-ville.

Sans autres interventions le Maire clôt les débats et lève la séance.




H. HUWART,
 Maire de Nogent-le-Rotrou.